



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

*Direction Régionale de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt
de la région Pays de la Loire*

**Arrêté du 6 décembre 2016 relatif à la composition d'un jury d'examen du
certificat de spécialisation option « Constructions paysagères » pour la session 2017**

La directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

- Vu le code rural, livre VIII.
- Vu le décret n° 2010-429 du 29/04/2010 relatif à l'organisation et aux attributions des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.
- Vu l'arrêté du 01/10/1990 fixant l'organisation des examens conduisant à la délivrance des diplômes de l'enseignement technique agricole.
- Vu l'arrêté du 25/11/2003 portant création et fixant les conditions de délivrance du certificat de spécialisation « constructions paysagères »
- Vu l'arrêté du 10/12/2014 nommant Madame Claudine LEBON, inspectrice générale de la santé publique vétérinaire, directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire.
- Vu la décision du 25/09/2015 portant délégation de signature de la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire au titre de l'autorité académique
- Vu la convention du 11/10/2004 autorisant l'EPLEFPA Nature de La Roche sur Yon à mettre en œuvre le certificat désigné ci-dessus

Arrête

- Article 1 : Le jury du CS « *Constructions paysagères* » est composé comme suit :
- Président : Monsieur Michel JAUNAY – CFPPA Angers le Fresne
- Formateurs : Madame Héléne RABREAUD – CFP des MFR La Ferrière
Monsieur Jacques BROSSARD – CFPPA Nature
- Professionnels : Titulaire : Monsieur Thierry GARON – 107 rue Octave de Rochebrune – 85200 FONTENAY LE COMTE
Titulaire : Monsieur Gérard PREAUD – Le Puy Martineau – 85590 ST MARS LA REORTHE
Suppléant : Monsieur Alain MARTINEAU – M. Paysage – 18 bis rue de la carmamine – 85150 LA MOTHE ACHARD

Article 2 : Le jury est désigné pour la session 2016/2017 mise en œuvre par le centre CFA Nature, jusqu'à la prochaine commission régionale de concertation et de conseil.

Fait à Nantes, le 6 décembre 2016

P/le directrice régionale et par délégation,
L'adjoint du chef du service régional
de la formation et du développement



A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized initial 'F' followed by a horizontal line and a downward-pointing arrow.

François CHAVENON-VERLHAC